



## Conseil Municipal COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 18/03/2019 à 19 heures 00 minutes  
Salle du Conseil municipal

**Présents :** M. ARNAUD Thierry, M. AVIAS Cyrille, Mme BANNIER Marie-Claude, M. BOURGEOIS David, M. BOYER Joël, Mme CHARROUD Annie, Mme DONDEY Patricia, Mme DUNY Viviane, M. GIAUFRET Hervé, M. LAVIALLE Patrick, Mme MAYRAS Françoise, M. RAVEL Pascal, M. SOULAVIE François, M. SOUTEYRAND Marc, Mme TROUILLAT Geneviève

**Procuration(s) :** M. OURAK Farid donne pouvoir à M. RAVEL Pascal

**Absent(s) :** Mme BARACAND Nathalie, M. HARMAND Philippe, Mme PARIS Laurence

**Excusé(s) :** M. OURAK Farid

### Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de M. SOUTEYRAND Marc.

Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, M. SOULAVIE François est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Les procès-verbaux des conseils municipaux du 6 février et du 11 mars 2019

Ce document est approuvé à l'unanimité

### Dossiers soumis à délibération

#### **14/2019 - Vote du Compte de gestion 2018**

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

## 15/2019 - Vote du Compte administratif 2018

Le Maire quitte la séance et confie le point à Madame DONDEY Patricia.

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Marc SOUTEYRAND, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	5 634 972,71
	Réalisé :	3 326 571,39
	Reste à réaliser :	1 457 371,66
Recettes	Prévu :	5 634 972,71
	Réalisé :	3 198 756,14
	Reste à réaliser :	0,00

### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 371 744,80
	Réalisé :	1 002 854,65
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 371 744,80
	Réalisé :	1 409 870,03
	Reste à réaliser :	0,00

### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-127 815,25
Fonctionnement :	407 015,38
Résultat global :	279 200,13

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

*N'a pas pris part au vote : M. SOUTEYRAND Marc*

### **Questions Diverses**

**Marc SOUTEYRAND** informe les membres du conseil que les travaux de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) sont terminés. Il manque des autorisations administratives pour l'ouverture.

Il présente le tableau pour la tenue des bureaux de vote pour le dimanche 26 mai.

Il informe que la commune a reçu l'évaluation du bâtiment du Home Vivarois. La question sera débattue au prochain conseil.

Fait à Ucel,  
Le Secrétaire de séance

